

mins de fer en 1937 (la dernière année sur laquelle les statistiques complètes de production existent), sont de \$355,103,271; des tramways électriques, de \$42,991,444; des téléphones et télégraphes, de \$74,699,188, et qui toutes, à un point de vue large, peuvent être considérées comme "production". Il conviendrait peut-être aussi de noter que sur 3,927,230 personnes de dix ans et plus employées selon la classification industrielle du recensement de 1931 à des occupations rémunérées au Canada, 306,267 l'étaient dans les transports, 387,434 dans le commerce, 92,340 dans les finances et 767,562 dans les services. Alors que 81,700 des personnes employées dans les services sont engagées dans les travaux sur commande ou de réparation dont la valeur est comprise dans le relevé de la production, la valeur productive des 1,471,903 autres personnes occupées des quatre groupes ci-dessus ne semble pas jusqu'à un certain point être comprise dans le relevé.

**Production "nette" et production "brute".**—Les valeurs figurent sous deux rubriques intitulées respectivement 'production brute' et 'production nette'. Par production 'brute' on entend la valeur totale du produit, tandis que la production 'nette' est obtenue par l'élimination, dans la mesure du possible, des matières premières, du combustible et de l'électricité utilisés dans la fabrication. Les chiffres de production "nette", on le verra, apparaissent principalement lorsqu'il s'agit de la production secondaire ou des industries manufacturières, quoique des éliminations aient aussi été faites dans la production de certaines industries primaires ou extractives, comme, par exemple, la semence, dans le cas des grandes cultures et la provente dans celui des animaux de ferme. D'autre part, il n'est pas tenu compte des engrais chimiques dans le cas des grandes cultures et du reboisement dans celui de l'industrie forestière, parce qu'ils sont absorbés dans la récupération naturelle. Le coût du combustible et de l'électricité est soustrait aussi conformément à la résolution 23, de la Conférence des Statisticiens du Commonwealth Britannique, en 1935 qui dit que: "les termes *rendement net* et *valeur nette de la production* doivent indiquer la valeur ajoutée dans chaque industrie au coût des articles qui entrent dans la production, y compris toutes les matières premières, ouvrées ou non, et le combustible et l'électricité achetée consommés, utilisés pour chauffage, éclairage ou autres fins, mais non compris tout montant payé à d'autres firmes pour l'accomplissement de travaux qui leur sont confiés".

**Difficultés de délimitation entre les différentes branches de la production.**—Un relevé de la production doit établir une distinction entre les branches les plus importantes et donner en même temps une idée d'ensemble libre de tout double emploi. C'est une chose assez difficile en raison des définitions variées s'attachant aux groupes industriels. Par exemple, la brique, la tuile et le ciment figurent fréquemment parmi la production minérale comme étant les premiers produits ouvrés de valeur commerciale et découlant de la production; et, cependant, ils sont tout aussi souvent classifiés parmi les produits ouvrés à cause des procédés de fabrication par lesquels ils ont passé. Les deux classifications sont exactes, selon le point de vue. Dans les résumés, la production des industries de ce genre est considérée comme production primaire, aussi secondaire, mais les doubles emplois ont été éliminés des grands totaux.

**Base de calcul pour chaque branche de la production.**—Les industries primaires de l'agriculture, de la pêche, des forêts, des mines, etc., sont distinguées des industries secondaires ou manufacturières. La relation étroite entre ces deux catégories et les doubles emplois susceptibles de se produire ont déjà été indiqués. A titre d'explication des règles adoptées pour l'établissement des tableaux, les quelques notes suivantes ont été ajoutées: